

Oradour,
Le roman d'un procès

François Guérout

**Oradour,
Le roman d'un procès**

Editions *Infimes*

« Ainsi tout est dans l'ordre ?
– Tout, dit le sergent. Nous avons suivi les consignes à la lettre. C'en est fini de ce village, hommes et choses. (...)
– Les hommes sont contents ?
– Oh, dit le sergent d'une voix grise, cela plaît aux guerriers, on le sait bien.
– Oui, il faut les soutenir. La troupe s'ennuyait, l'ennui est le pire ennemi d'une troupe qui va se battre. »

Vercors, Les yeux et la lumière, 1948.

« Vous qui survivez à vos fils
En vain vous priez jour et nuit
Que le châtiment s'accomplisse
Et la terre en vain crie justice
Le ciel lui refuse la pluie »

*Aragon, Chanson de la caravane d'Oradour,
in Les Lettres Françaises, juin 1949.*

ISBN : 000-0-000000-0-0
© Éditions Infimes, 2014
Tous droits réservés

« On ne se méfie jamais assez des grands principes ». La phrase était là, au sens physique du terme, et Saint-Saëns l'observait, immobile, étourdi, interdit. Cette phrase, qu'il avait pourtant énoncée lui-même, voilà quelques minutes à peine et sur laquelle – comment s'appelait-il déjà ?... Ah oui ! Michel, c'est cela, Michel avait refermé la porte du bureau après cette phrase. Et depuis, c'était comme si les mots avaient envahi la pièce pour tourner et voler dans un tourbillon infernal, et Saint-Saëns les auscultait, fasciné et frissonnant à la fois, comme un entomologiste éminent disséquait un coléoptère non répertorié. Les mots semblaient avoir pris forme et restaient suspendus en l'air, dans l'été si chaud – et il contemplait leur manège. Plus les mots approchaient, et plus il sentait monter en lui un sentiment confus, étrange et amer, mélange de honte et de fierté. De honte, car la phrase sonnait comme une

négligence absolue de ce qui avait guidé sa vie de juge. Mais de fierté aussi, car la phrase portait en germe la réconciliation tardive avec ce qui fut sa vie de père.

Saint-Saëns ferma les yeux, respira profondément. Tout avait commencé cinq ans plus tôt, songea-t-il, au début de l'année 1953. Dans cette même pièce du tribunal de Bordeaux – son bureau, qui n'avait guère changé avec le temps. Une lourde bibliothèque en chêne, remplie d'ouvrages de droit méticuleusement classés par ordres alphabétique et chronologique ; une décoration sommaire, qui se résumait à un tableau plutôt naïf, d'origine et de date inconnues, représentant une Marianne, les yeux bandés et soutenant une balance ; une table en bois, assez large, jamais encombrée, imitant vaguement un style ancien, qu'il aurait été bien difficile de dater ; une chaise simple pour le visiteur, à laquelle s'opposait en un contraste saisissant son propre fauteuil, confortable et bordé de velours rouge, sans qu'il faille y voir une quelconque trace de coquetterie ni d'ego surdimensionné, le contraste était seulement voulu, étudié même, pour marquer la distance, afficher d'emblée l'autorité, impressionner l'interlocuteur, voire le mettre mal à l'aise,

moins pour étouffer dans l'œuf toute velléité de familiarité ou de complicité – c'était inimaginable face à un tel homme – que pour afficher la justice dans toute sa solennité, dans tous ses appareils, dans tous ses symboles, de sorte qu'on ne puisse pas oublier l'inscription au fronton de sa porte : « Monsieur Saint-Saëns, président du tribunal ».

Tout avait commencé cinq ans plus tôt, oui, un soir de janvier. Il était assis à sa table, plongé dans de volumineux dossiers qui donnaient à la pièce une tonalité inhabituelle de désordre. Son visage était grave, préoccupé, renforçant cette image d'homme mûr, qui en impose, presque sévère, qu'il cultivait inmanquablement, peut-être sans s'en rendre compte lui-même : ses tempes étaient déjà grisonnantes, ses lunettes en monture noire un peu trop épaisses, ses quarante-cinq ans avaient creusé avant l'heure des rides bien profondes, son complet bien coupé venait d'une autre mode, distinguée et sobre sans doute, mais cruellement dépassée, sa taille de géant lui sculptait une carrure fantastique, comme s'il avait fait don de son corps à la justice, tant il offrait l'apparence du juge, avec ce masque obligatoire de rigueur et de fermeté – « Cela me va comme un gant,

j'ai la gueule de l'emploi », se disait-il parfois avec ironie, lorsque devant la glace il nouait sa cravate, après avoir revêtu sa robe de magistrat.

Saint-Saëns recopiait ce soir-là des cotes de déposition – il s'en souvenait parfaitement, jusqu'aux numéros – quand son fils Christian ouvrit brusquement la porte et s'écria :

– C'est vraiment mal parti !

Saint-Saëns arrêta aussitôt son travail, étonné par une telle irruption dont son fils n'avait pas coutume, frappé aussi par l'expression qui se dégageait alors de Christian : l'air fougueux, impatient, révolté, les cheveux en bataille – lui du moins paraissait en concordance avec son âge, dix-sept ans – une mine frondeuse qui annonçait un bouillonnement intérieur, mais aussi ce regard juvénile qui fragilisait les certitudes brandies avec orgueil.

– Qu'est-ce qui est « mal parti » ? interrogea Saint-Saëns.

– Tu le sais bien, voyons : c'est ce procès qui est mal parti. Ton procès, devrais-je dire, puisque tu le présides, puisque tu l'incarnes, comme l'écrivent certains journalistes.

– Ainsi donc tu t'intéresses à ce procès : j'avais bien raison de croire que cette affaire est véritablement une affaire hors normes...

Christian haussa les épaules :

– J'avais du temps, un professeur absent, j'ai suivi l'audience cet après-midi : pourquoi pas ? Je voulais comprendre pourquoi tant de monde se presse aux portes du tribunal, et je peux t'assurer qu'on ne se sent pas à l'aise au milieu de cette foule grouillante et souvent imbécile. Et j'ai surtout compris que c'était mal parti...

– Disons que c'est parti, voilà tout. Bien ou mal parti, à la limite, peu importe – et tant pis si je te choque ! L'essentiel était que ce procès commençât un jour. Or, précisément, il a commencé.

– Alors c'est cela : faire passer la justice à tout prix ! Mais quelle crédibilité aura cette justice-là, huit ans et sept mois après les faits ? Qui oserait seulement parier sur la fiabilité des témoignages ?

– Détrompe-toi, Christian : il y a des faits qu'on n'oublie pas, qu'on ne peut pas oublier. Des souvenirs qui ne peuvent pas s'éroder, ni chez les victimes – pour celles qui ont survécu – ni chez les témoins, ni chez les coupables. Non, qu'on n'aille pas évoquer le défaut de mémoire, pas dans ce cas-là ! D'ailleurs, regarde autour de toi : cette foule que tu trouves « grouillante et imbécile », elle a au moins

le mérite de nous crier « Le procès, enfin ! »
– et c'est bien là un message que la justice se doit d'entendre.

– « Le procès, enfin ! » Mais de qui parles-tu ? De cette foule aux abords du palais, peut-être, mais elle n'est pas représentative de l'immense majorité des Bordelais. Les journalistes ont braqué leurs stylos et leurs micros sur ton tribunal ? La belle affaire ! Va dans les cafés, va sur les marchés : ce n'est pas ce procès qui suscite des discours passionnés, mais c'est le match de dimanche dernier, victoire de la France 5 à 0 contre l'Australie, devant vingt-trois mille spectateurs, et ils s'y connaissent les Bordelais ! J'y étais, moi aussi, et c'était un beau match de rugby à XIII...

Le ton de Christian devenait de plus en plus véhément, volontiers provocateur, parfois au bord de la colère. Une telle attitude aurait dû surprendre bien davantage son père, mais celui-ci était trop absorbé par ses dossiers, trop engagé dans cette histoire, pour prêter attention à autre chose : c'était devenu une évidence, aujourd'hui.

– Je ne suis pas sûr que ton match de rugby ait provoqué les mêmes ferveurs dans le Limousin et en Alsace, et pas seulement

parce que le ballon ovale est moins populaire là-bas : tu sais combien ces deux régions sont concernées au premier chef par le procès. Mais je vais te dire le fond de ma pensée : ce n'est pas la lumière des journalistes qui m'importe, mais une autre lumière, plus fragile, plus exigeante aussi. Cette lumière – n'y vois pas, je t'en prie, de la grandiloquence, c'est vraiment le fond de ma pensée – cette lumière, c'est la lumière de la conscience, la conscience du genre humain. Et quand bien même elle ne fascinerait personne – ce que je ne crois pas, du reste – cette lumière – là ne peut pas, ne doit pas s'éteindre, aussi pâle, aussi falote, aussi incertaine soit-elle. Cette lumière-là nous avertit qu'aucun procès ne viendra jamais trop tard pour Oradour-sur-Glane.

Christian ne put réprimer un sourire presque moqueur :

– Et bien sûr, toi, tu prétends la faire briller, cette lumière ?

– Quelle prétention, n'est-ce-pas, quel défi ! Mais puisque c'est la seule lumière qui puisse enfin consoler ce village définitivement noirci par les cendres et par le deuil ! Un après-midi, un après-midi seulement, a suffi pour qu'un paysage bucolique se mue en capitale de l'horreur et de la désolation : six cent quarante-deux morts,

dont deux cent sept enfants et deux cent quarante-cinq femmes, trois cent vingt-huit bâtiments détruits ! En ce 10 juin 1944, Oradour est passé de la lumière à la nuit, à une nuit éternelle. Et il a suffi de quelques heures, parce qu'on était bien organisé : fusillez les hommes dans les granges, brûlez les femmes et les enfants dans l'église, et, pour s'assurer de n'oublier personne, incendiez tout, achevez les blessés, tirez sur ceux qui tentent de s'enfuir, n'épargnez pas les vieillards paralysés dans leur fauteuil, tirez, brûlez encore ! On était bien organisé, vraiment, au point de rassembler tout le village sur le champ de foire, au point d'aller chercher les habitants des lieux-dits alentour : tirez, brûlez encore ! Allez ! Comme à l'abattoir ! – Non, même pas : à l'abattoir, du moins, on découpe, on dépèce, on vide dans les règles et dans le respect de la dignité animale. Ici, on s'est contenté de tuer, de tuer sauvagement, de tuer en masse. Et dans l'église...

– Et dans l'église, interrompit Christian d'une voix volontairement monocorde et détachée, comme s'il récitait une leçon apprise par cœur, et dans l'église les secouristes ont découvert un tas de quatre-vingts centimètres de cendres humaines ; et dans les granges, la plupart des

hommes ont brûlé vifs ; et dans l'étouffoir du boulanger, l'étouffoir-qui-n'avait-jamais-aussi-bien-porté-son-nom, on a trouvé le cadavre d'un tout petit enfant... Oui, oui, je sais cela, et le récit n'est pas exhaustif, et le récit ne prendra jamais fin, tout le monde s'accorde là-dessus : Oradour, c'est l'horreur, l'horreur absolue, incommensurable. C'en est même devenu un symbole, un symbole parfait pour résumer la barbarie nazie, jusque dans ses moindres détails, puisque la division SS qui a massacré le village s'appelait la division « Das Reich », et que, plus exactement encore, le régiment en cause portait le nom « Der Führer », ça ne s'invente pas. Oui, vraiment, un symbole parfait. Le problème c'est qu'on ne juge pas les symboles.

– Sauf que ce n'est pas qu'un symbole ! Dans ce drame, tu l'as dit toi-même, il y a les morts, en chair et en os.

– Mais où sont les coupables – en chair et en os, eux aussi ? Pas sur le banc des accusés, ni dans une prison, et c'est là tout l'échec de ce procès.

Il sortit de la poche de son pantalon une coupure de presse qu'il déplia avec soin et poursuivit :

– Oh ! Elle n'est pas difficile à écrire, la chronique d'une défaite annoncée : Diekmann, le chef du bataillon qui a orchestré le massacre ? Mort quelque part sur le front de Normandie pendant la guerre – certains parleront au moins pour lui de justice divine... Mais les autres ? Le capitaine Kahn, l'adjoint de Diekmann ? Évapouré, en fuite, parti sans laisser d'adresse ! Il aurait été aperçu en Suède, on ne sait pas si ce n'est qu'une rumeur, de toute façon la justice – ta justice – n'a pas les moyens d'aller vérifier... Le colonel Stadler, leur supérieur hiérarchique, responsable du régiment ? Reconverti comme électricien en Autriche, en toute légalité, même pas travailleur clandestin, merci pour lui ! Le général Lammerding, le plus haut-gradé de cette ténébreuse affaire, tête pensante de l'armée ? Il exerce talentueusement le métier d'ingénieur à Düsseldorf, et il s'est même payé le culot d'envoyer une lettre à ton tribunal pour expliquer qu'il s'est toujours désolidarisé des atrocités... La liste est à peine croyable tant on frise la caricature, et pourtant... Pourtant, tu as clamé aujourd'hui à l'audience qu'il ne fallait « pas juger seulement les assassinats, mais encore l'esprit qui animait les assassins » : qui pourrait prétendre que de cet esprit funeste, ce capitaine,

ce colonel, ce général enfin, soient tout à faits exempts – je n'ose dire innocents ? Reconnais-le : faute d'avoir réussi à rattraper les vrais responsables, on s'acharne sur des lampistes.

Saint-Saëns soupira, joignant les mains :

– On est loin de la situation idéale, je te l'accorde. Je vais même te faire une confidence : dans ce dossier, il faudrait revoir l'instruction de A à Z et obtenir coûte que coûte les extraditions judiciaires nécessaires. Seulement, je n'en ai pas le pouvoir, je ne suis ni juge d'instruction ni ministre. Je ne suis que le président d'un tribunal militaire, à qui on demande de juger des crimes de guerre. Et puis soyons réalistes ! Les obstacles juridiques, les barrières diplomatiques ne se lèvent pas si aisément... Trop de temps s'est déjà écoulé, il faut bien l'admettre : on ne pouvait plus attendre davantage. C'est ainsi. On peut le déplorer, mais n'oublie pas quand même qu'on juge, parallèlement, une quarantaine d'hommes par contumace, ce n'est pas rien... Aujourd'hui ils ne sont pas là, mais, grâce à ce procès, demain, après-demain, un jour peut-être, ils finiront par être appréhendés.

– Comme tu le dis : un jour, peut-être... Sauf qu'en attendant, on ne voit que ceux qui sont effectivement, actuellement et physiquement,

sur le banc ! Et là, pardon, mais quelle tristesse ! Quelle dérision ! Vingt et un types, en tout et pour tout. Vingt et un, dont deux qui – en l’absence d’officiers, ce qui est quand même un comble ! – dont deux qui correspondent à peu près au profil exigé : un adjudant et un volontaire – et encore, on pourrait s’interroger sur le degré et la sincérité de son « engagement ». Et comme si ça ne suffisait pas, parmi ces vingt et un types, on a déniché treize Alsaciens incorporés de force dans l’armée allemande : des « malgré-nous », comme ils s’appellent eux-mêmes. Leur malheur ? C’est que la France ait lâchement fermé les yeux sur l’annexion de l’Alsace-Moselle par Hitler. Leur faute ? C’est d’être nés en 1926 ou de répondre aux canons de pureté de la race aryenne, cheveux blonds et calots bleus, directement versés dans la formation d’élite des nazis, chez les SS ! Leur naïveté ? C’est d’avoir servi complaisamment de témoins à la justice pendant sept ans pour qu’on puisse mener l’instruction : et les voilà du jour au lendemain qui se retrouvent au rang des accusés ! Des accusés par raccroc, vaille que vaille... Où est la horde fougueuse de guerriers farouches, fanatiques et assoiffés de sang qui remplissent les pages d’histoire ? Il suffit donc

qu’il reste un petit poisson piégé dans la nasse pour que la justice décrète que la pêche a été bonne ?

– Petits ou pas, il y a ce qu’ils ont fait, tout de même !

– Ou ce qu’ils n’ont pas fait, ce qui revient au même... Les premiers interrogatoires l’ont assez démontré : tous les accusés assurent qu’ils n’ont eu qu’un rôle de sentinelle, au pire de rabatteur vers le centre du village. Et quand l’un ou l’autre confesse qu’il était bien dans une grange parmi le peloton d’exécution, c’est toujours au-dessus des têtes qu’il affirme avoir tiré !

– Sur ce point les débats ont été jusqu’ici décevants, acquiesça Saint-Saëns, songeant à l’agacement qu’il n’avait pu réprimer l’autre jour, et il s’en voulait encore, à l’issue de questions qui tournaient court. Mais tu parlais de caricature, tout à l’heure : justement, à les écouter, ils ont visité Oradour en touristes, en promenant leur ennui à travers le village ou à travers la campagne... Cela me semble relever davantage d’un système de défense que d’un aveu spontané...

– Peut-être, en effet, mais lorsque tel accusé ou tel autre prétend avoir visé au-dessus des têtes, il te faudra bien le croire – ou, alors, tu devras